Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2181

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A contrario les défenseurs de l'argent liquide voient dans le cash un symbole de liberté. En Suisse, l'anonymat que procure la non-traçabilité de l'argent liquide est apprécié de la population qui utilise beaucoup les espèces et notamment les grosses coupures comme le billet de 1'000 francs. La Banque nationale suisse a d'ailleurs annoncé qu'elle allait produire un nouveau billet de 1'000 francs à la fin 2019. A l'échelle européenne aussi, des recherches récentes indiquent que l'utilisation du cash reste très appréciée du public.

Alors pourquoi aller à l'encontre de la volonté des utilisateurs? Selon Yves Mersch, membre du directoire de la Banque centrale européenne, la croisade contre le cash est le fait d'acteurs privés dont la motivation première n'est pas le système de paiement, mais l'exploitation commerciale des données personnelles, sans considération pour la volonté des consommateurs ni pour leur vie privée.

Le risque d'exclusion financière

Une société sans cash comporte le risque d'exclure les catégories sociales qui n'ont pas accès à un compte bancaire ou s'avèrent incapables d'utiliser les nouvelles technologies. Il peut s'agir de personnes sans domicile fixe, de sans-papiers, de mendiants, de migrants ou de personnes âgées.

En outre, la monnaie électronique peut poser des problèmes de gestion budgétaire. Des études en finance comportementale montrent en effet que lorsque l'argent est rendu invisible, le consommateur perd une partie de la conscience de sa propre responsabilité budgétaire. Le montant dépensé pour un même produit peut alors se trouver deux fois supérieur à celui payé en espèces.

Le verrouillage de l'épargne dans le système bancaire

Autre inconvénient de la monnaie électronique: en période de crise, la seule possibilité pour les citoyens de se protéger contre le risque systémique est de retirer leur épargne en cash. Or une société sans cash supprimerait cette possibilité, tandis que les banques verraient leur position renforcée, notamment grâce à l'afflux d'une nouvelle épargne consolidant leurs taux de réserves fractionnaires.

En même temps, ce *«verrouillage»* de l'épargne dans le système bancaire rendrait impossible toute tentative d'échapper à une politique de taux d'intérêt négatifs comme celle pratiquée actuellement par la Banque nationale suisse.

Vers une monnaie centrale numérique?

Si l'abolition du cash n'est guère souhaitable, l'émission d'un cash numérique par les banques centrales pourrait ouvrir de nouvelles perspectives. L'enjeu serait de compléter, voire à terme de remplacer, les espèces par un service public de paiement électronique reliant chaque particulier au bilan de la banque centrale.

Autrement dit, le cash numérique équivaudrait à une monnaie qui offrirait les avantages de la monnaie fiduciaire, mais circulerait sous forme électronique.

Différentes modalités de mise en œuvre sont possibles, dont la plus étudiée n'est autre que la technologie *blockchain* (chaîne de blocs). Cette dernière avance à grands pas et passe déjà pour la clé d'une révolution dans le trafic des paiements et autres transactions bancaires. Autant dire que nous aurons l'occasion d'en reparler.

Ce magazine est publié par Domaine Public, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre licence CC: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un don.

Index des liens

Intéressante soirée de commémoration et de réflexion sur la LMR

http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17402.php
http://aehmo.org/generation-68-annees-despoir/
http://aehmo.org/fonds-archives/fonds-de-temoignages-lmr-rml/
http://aehmo.org/fonds-archives/fonds-de-temoignages-lmr-rml/
http://aehmo.org/

Que faire des bâtiments agricoles inutilisés?

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160308
https://www.domainepublic.ch/articles/32001

Agriculture: fiscalité immobilière en question

https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=1&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=all&query_words=2C_11%2F2011&highlight_docid=atf%3A%2F%2F138-II-32%3Afr&azaclir=aza
https://www.letemps.ch/suisse/2014/03/14/un-arret-met-agriculteurs-paille
https://taxes-impots-suisse.com/2016/04/18/activite-independante-passage-fortune-commerciale-fortune-privee-et-imposition-du-gain-en-resultant/
https://taxes-impots-suisse.com/2017/01/29/imposition-privilegiee-du-produit-de-la-vente-dimmeubles-agricoles-et-sylvicoles/
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20120476
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160031
https://www.tdg.ch/suisse/suisse-romanderemises-impot-agriculteurs/story/19151570
https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19900329/index.html#a37b
https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19900329/index.html#a18a
https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/aci/fichiers_pdf/Directive_immobili%C3%A8res_agricoles.pdf
http://www.oref.ch/site/fr/membres/

Pourquoi une société sans cash n'est pas souhaitable

http://fr.reuters.com/article/technologyNews/idFRKCN0UY2I8
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=LEGISSUM:l33226&from=EN&isLegissum=true
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=LEGISSUM:mi0042&from=EN&isLegissum=true
https://www.ecb.europa.eu/press/inter/date/2017/html/ecb.in170901_1.en.html
https://www.letemps.ch/economie/2017/01/08/psychologie-liee-disparition-cash
https://www.alternatives-economiques.fr/vers-une-monnaie-centrale-digitale/00079786
https://fr.wikipedia.org/wiki/Blockchain